

## Applications d'accords internationaux.

### **L'Unité française de vérification participe à un survol Ciel Ouvert en Russie**

Du 21 au 25 septembre 2020 s'est déroulée une mission d'observation tripartite entre l'Allemagne, la Roumanie et la France sur le territoire de la Fédération de Russie dans le cadre du Traité international sur le régime Ciel Ouvert.



Ce Traité permet aux Etats-Parties d'effectuer des vols d'observation planifiés au-dessus du territoire des autres Etats-Parties. Il participe aux mesures de confiance et de sécurité dans le cadre des Traités de Maîtrise des armements sur le continent européen.

Ce vol d'observation fut le premier réalisé en Russie depuis le déclenchement de la pandémie de COVID-19 en février 2020. Les trois nations observatrices, dont trois personnels de l'Unité française de vérification se sont retrouvées en

Allemagne pour finaliser la préparation de mission dans des conditions inhabituelles, en isolement quasi-total à Bonn. L'entente et la coopération furent excellentes.

La mission a été réalisée à bord d'un Antonov-30 roumain certifié pour les vols d'observation. Près de 15 heures de vol d'observation ont pu être réalisées dans le secteur nord du Caucase à l'occasion de l'exercice majeur russe éponyme. La météo favorable a permis la prise de vue sur la totalité des points d'intérêts.

L'équipe d'accueil et d'accompagnement russe s'est montrée ouverte, flexible et coopérative dans tous les aspects de la mission, aussi bien opérationnels que logistiques, et malgré les mesures particulières mises en œuvre dans le cadre de la protection sanitaire face au Covid-19.

Cette mission Ciel Ouvert fut un succès total, aussi bien sur le plan photographique que diplomatique. Les quatre Etats-Parties ont démontré leur attachement à la Lettre et à l'Esprit du Traité sur le régime Ciel Ouvert, fondé sur la confiance et la transparence entre les nations.

Sources : État-major des armées, Droits : UFV

### **L'Unité française de vérification escorte la fédération de Russie dans le cadre d'une « Inspection sur zone spécifiée Document de Vienne 2011 »**

Profitant de leur mission Ciel ouvert effectuée avec un avion de type TU-154, une équipe d'inspection russe composée de trois officiers est arrivée sur la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy



le 21 septembre, où elle a été accueillie par une équipe de l'Unité française de vérification.

La zone d'inspection choisie par l'équipe russe, d'une superficie de 14 412 km<sup>2</sup> Cet exercice avait été notifié par la France en novembre 2019 en vertu de la décision Document de Vienne + (DV) du 17 octobre 2012 qui stipule que les États participants sont invités à déclarer au moins un exercice d'importance en deçà des seuils mentionnés dans le document de Vienne 2011 (DV11).

L'inspection a débuté le mardi en fin d'après-midi sur le camp de La Valbonne, au sein du 68<sup>e</sup> L'inspection s'est poursuivie le mercredi à Varcès, au sein de l'état-major de la 27<sup>e</sup> Les deux équipes ont rejoint Orléans le jeudi à midi après s'être rendues à Valence pour échanger avec le Major Thomas, chef de détachement anglais du 4A l'issue de l'inspection, lors du débriefing entre

les deux équipes à Orléans, le chef d'équipe russe a chaleureusement remercié la France pour la qualité du programme proposé par l'équipe d'accompagnement de l'UFV, les excellentes relations avec les personnes rencontrées et la transparence qui a prévalu dans tous les échanges. L'équipe d'inspection russe a quitté le territoire national le vendredi 25 septembre 2020 après un ultime test virologique.